

## **L'Europe et les taxes: où s'arrêtera la baisse effrénée des impôts?**

***Il y a peu de domaines où le marché intérieur européen a des conséquences aussi négatives que celui de l'imposition des revenus du capital.***

Exemple: les impôts des entreprises. Les taux d'imposition sur les bénéfices des grandes sociétés par actions sont en chute libre. Les États membres de l'UE ont baissé le taux moyen de l'impôt sur les sociétés entre 1980 et 2001 de 44,8% à 31,8%! De même les taux d'imposition sur les tranches de revenus supérieures, auxquels sont assujettis les sociétés de personnes rentables ainsi que les hauts revenus des particuliers très fortunés ont fortement chuté : de 62,3% à 48,3% en moyenne entre 1985 et 2001! Ajoutons-y le fait que les États membres de l'UE se mènent mutuellement la vie dure par le jeu d'innombrables instruments fiscaux permettant une compétition fiscale déloyale. Ce qui les conduit à imposer moins les profits des étrangers que ceux des nationaux!<sup>1</sup>

Autre exemple la fiscalité des placements à revenus fixes. De plus en plus de citoyen(ne)s européen(ne)s fortuné(e)s gèrent leur capital privé à l'étranger. Les intérêts qu'ils touchent sont en général exonérés d'impôts, car la plupart des États ne pratiquent pas de prélèvement forfaitaire sur les contribuables étrangers.

Conséquences: les impôts sur les revenus du capital mobilier chutent; ou bien parce qu'il est impossible de les percevoir, ou bien parce qu'il sont pris dans une spirale descendante. Ces recettes font alors défaut aux dépenses publiques dans les domaines de l'éducation, de la garde des enfants, du social et de la protection de l'environnement. Lorsque les hauts revenus et les entreprises sont faiblement imposés, c'est aussi toute la morale fiscale qui est atteinte. Pour les forces politiques qui ont toujours été opposées aux services publics, c'est pain bénit. Elles peuvent désormais imposer les plans de démantèlement social qu'elles poursuivent depuis toujours. L'évasion et le dumping fiscaux deviennent le levier du démantèlement de la protection sociale et de l'idéologie néolibérale.

L'élargissement de l'Europe à l'Est aggrave encore la course au dumping fiscal en Europe. Dans plupart des pays d'Europe de l'Est les entreprises sont très faiblement imposées. En moyenne, l'impôt sur les sociétés s'élève à seulement 23,6% ! Une nouvelle série de baisses est également prévue en Europe de l'Est.

### **La coopération en matière de politique fiscale: désolant!**

La seule alternative à cette concurrence fiscale ruineuse dans l'UE est le renforcement de la coopération internationale. En matière de politique fiscale il y a longtemps que le débat fait rage. En 1992, la commission d'experts Ruding recommandait un taux d'imposition minimum unifié égal à 30% pour les grosses entreprises. La proposition fut bien vite mise au placard. En ce qui concerne la nocivité du dumping fiscal, une liste de 66 mesures nocives a été établie au terme

d'un long travail de recherche. Il suffirait de les clarifier ou les modifier. Ce processus se ferait par étapes de longue durée.

Dans le domaine de la taxation transfrontalière des revenus financiers, un progrès largement inefficace a été accompli il y a peu. A partir du 1/1/2005, 12 États membres de l'EU se tiendront mutuellement informés des revenus financiers de leurs citoyen(ne)s, afin de rendre l'évasion fiscale impossible. Le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique ont refusé de participer. Ils se contenteront d'un prélèvement forfaitaire de 15%, qui passera plus tard à 35%. Le secret bancaire fiscal persistera. D'autres paradis fiscaux tels la Suisse, les îles anglo-normandes, Gibraltar et Saint-Marin veulent faire de même. Malheureusement, cette unité, tant vantée en public par le gouvernement fédéral, restera largement dépourvue d'effet, car seuls les revenus financiers des particuliers sont concernés. Ils suffira de créer dans ces Etats une fondation, un trust ou une société à capitaux, et l'évasion fiscale pourra continuer.

Tout aussi stérile fut la discussion sur la suppression des décisions à l'unanimité en matière de politique fiscale. Dans ce domaine, une décision au niveau européen nécessite l'unanimité au Conseil des Ministres. Ainsi des pays comme l'Angleterre, le Luxembourg, la Belgique ou l'Autriche peuvent, en opposant un veto, bloquer tout progrès véritable. C'est pourquoi la France et l'Allemagne demandaient d'inclure dans la Convention Européenne l'abrogation du principe d'unanimité. Ce qui ne fut pas retenu, essentiellement en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne.

### **Les alternatives proposées par ATTAC**

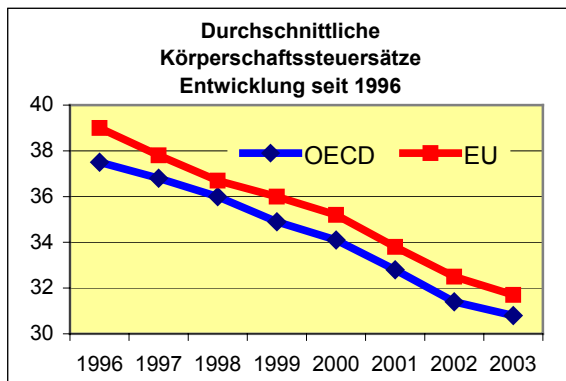
Il faut mettre fin au dumping fiscal. Non seulement à celui qu'on considère comme déloyal, mais aussi au dumping fiscal légal. Une régulation européenne permettra difficilement de revenir sur ce qui aura été cédé aux plans nationaux. C'est pourquoi ATTAC s'oppose aux plans actuels de baisse des impôts sur les revenus du capital. Les revenus du capital doivent être taxés à la même hauteur que ceux du travail.

Il faut fixer des taux minimum d'imposition des revenus du capital au niveau européen. Environ 30 % pour l'impôt sur les sociétés. Le système d'échange mutuel d'informations doit être étendu à tous les pays de l'EU et à tous les revenus du capital privés. Les accords de double fiscalité en vigueur devraient être annulés, pour les négocier à nouveau en vue de lutter de façon cohérente contre l'évasion fiscale. En ce domaine, il faudrait aller de l'avant avec les Etats qui y sont décidés. Tout ceci doit devenir une priorité absolue du gouvernement fédéral dans le processus d'unification européenne. Si l'on renonce à cela, les Kirchschof et les Merz s'imposeront pour longtemps avec leurs plans fiscaux anti-sociaux, faisant disparaître la base financière de notre Etat social. Seul, le gouvernement fédéral ne pourra quasiment rien faire. Les riches et les groupes industriels tirent beaucoup trop de profit de la situation actuelle. Cela ne peut changer que sous la pression commune des citoyen(ne)s européen(ne)s. Les détracteurs sont désormais organisés au sein du "Réseau international pour la justice fiscale" (<http://www.taxjustice.net>) La section allemande du réseau doit être créée en mai 2004.

Publié par Sven Giegold, comme texte de base d'ATTAC n°4: "assécher les paradis fiscaux. Attirer les milliards cachés, pour le développement et la justice sociale". Le groupe de travail d'ATTAC "évasion fiscale et politique fiscale" a conçu un dépliant "Halte à l'évasion fiscale". Vous pouvez commander ces deux textes à ATTAC.

Traduction par Philippe Klein (coordination traduction d'Attac)

### Moyenne des taux d'imposition sur les entreprises. Evolution depuis 1996



### taux d'imposition sur les entreprises (2003)

